



Santo Cèio gazette

Petit journal de Sainte-Cécile-les-Vignes et sur Internet : www.sainte-Cécile.org



À l'honneur : Le Baron Pierre Le Roy de Boiseaumarie



L'information municipale en direct



Le ban des vendanges

SOMMAIRE

▼ À L'HONNEUR

- P2 - Hommage au Baron Pierre Le Roy de Boiseaumarie
- P2 - Don du sang

▼ Les Informations Municipales

- P3 - Conseil municipal du 22 septembre 2005
- P3 - Révision annuelle des listes électorales
- P4 - Nouveau transformateur
- P4 - Plan de prévention des risques d'inondation
- P5 - Club Ados et vacances scolaires
- P5 - État civil

▼ Informations générales

- P6 - Rentrée scolaire
- P6 - Festival "Lesart en Scènes"
- P7 - La ronde des Côtes des Rhône
- P7 - Vestiges du passé
- P7 - Pizzeria l'Angelus, changement de propriétaire

▼ Souvenirs de Sainte-Cécile-les-Vignes

- P8 - Le quart d'heure provençal

▼ La vie des associations

- P8 - Rejoignez le Sou des écoles
- P9 - Les "Vieux Crampons"
- P9 - Judo club
- P9 - Le Racing Club de Provence
- P10 - La vie paroissiale
- P10 - Exposition d'Art Sacré
- P10 - Cercle littéraire
- P10 - Objectif jeunesse à la bibliothèque municipale
- P11 - Centre de musique
- P11 - Exposition d'Art Sacré

▼ À venir

- P11 - Ciné "C"
- P11 - Téléthon
- P12 - Agenda
- P12 - Voix Provençales
- P12 - Calendrier Intos 2005

LE MOT DU MAIRE

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Déjà sinistrée par la crise viticole et la catastrophe économique qui en découle, SAINTE CECILE est à présent frappée de plein fouet par les dispositions prises par les Services de l'Etat concernant le P.P.R.I. (Plan de Prévention des Risques d'Inondations) d'AYGUES. Nombre de Communes des environs seront lourdement pénalisées par les cartes d'aléas (risques) basées sur une étude hydrogéomorphologique et la carte des enjeux précisant les zones inondables et leur règlement.

Après la présentation de la carte d'aléas, j'ai, accompagné par Guy PENNE, rencontré Monsieur le Préfet de Vaucluse, puis Monsieur le Directeur Départemental de l'Équipement afin de pouvoir entamer un dialogue et obtenir un assouplissement des cartes d'aléas et de la réglementation proposés.

L'Étude qui nous est présentée laisse supposer lors d'une crue centennale, une inondation de 300 M3/seconde en cas de rupture de la digue d'AYGUES, situation jamais connue à ce jour et qui représente une zone d'aléa venant jusqu'au centre du village.

Le projet de règlement laisse entrevoir dans la zone de crue (aléa fort) l'impossibilité de réaliser constructions, agrandissements. Dans le centre ville nous est proposée une possibilité d'évolution sous certaines conditions sauf pour les établissements accueillant du public (écoles, Crèches, Centre de Loisirs, Maison de retraite, etc.), qui représente pour notre Commune une grave pénalité.

Aujourd'hui une négociation est menée avec les Services d'Etat :

- pour l'agrandissement de la zone du centre ville,
- pour les permis de construire en cours d'instruction,
- pour l'évolution positive du règlement des zones.

Vous trouverez développé dans la Gazette l'exposé de la demande des élus sur la prise en compte du risque d'inondation.

Vos élus ont conscience de l'incohérence de ce document et des enjeux négatifs pour le développement économique et social de notre village, alors même qu'il est frappé par la crise viticole.

La procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme en cours, se trouve actuellement bloquée dans l'attente de l'issue des négociations du P.P.R.I.

Je suis prêt, et mon équipe municipale avec moi, à faire tout ce qui est en mon pouvoir pour faire évoluer au mieux cette situation.

Une nouvelle réunion avec le Directeur Départemental de l'Équipement est prévue à brève échéance.

Nous espérons aboutir, avec la compréhension des services de l'Etat, à une prise en compte de l'aléa qui existe il faut en convenir, et duquel je souhaite fortement préserver mes administrés, mais aussi un assouplissement des mesures qui pourraient être prises de telle manière que la vie sociale, culturelle et commerciale de notre cité puisse continuer à prospérer.

Nous sommes vigilants et à l'écoute de vos problèmes particuliers, et je vous remercie de la confiance que vous nous accordez.

Votre Maire dévoué.

Le Maire
Max IVAN

Hommage au Baron Pierre Le Roy de Boiseaumarie



Cette année le Ban des Vendanges du regroupement des trois communes Cairanne - Lagarde Paréol et Sainte-Cécile-les-Vignes, a rendu un vibrant hommage au Baron le Roy, en présence de ses petits-enfants, Pierre et Chantal Pastré, née le Roy de Boiseaumarie, des Maires des trois communes, des Elus, du Grand Maître de la Commanderie des Côtes du Rhône Patrick Galant, du Président des Compagnons des Côtes du Rhône René Aubert et de nombreuses personnalités de la filière viticole.

Une foule très nombreuse a assisté à cette cérémonie égayée par les chants de la Chorale des Côtes du Rhône, la présence des Gardians à cheval ainsi que les Arlésiennes de la Nacioun Gardiano.

Ce n'est pas un hasard si les cavaliers à cheval étaient présents.

Il y a 50 ans l'un d'entre eux avait 18 ans. Philippe Bouix est revenu accompagné de son épouse Marie, pour écouter le discours qu'avait fait de son vivant le Baron le Roy, lors de l'inauguration de son buste le 23 octobre 1955 à Sainte-Cécile-les-Vignes.

Mais qui était le Baron Pierre le Roy de Boiseaumarie ?

Né le 5 avril 1890, de souche normande fixée à Mortagne dans une propriété terrienne établie à proximité d'un bois aux Mariés, il avait un avenir tout tracé. Comme son père, il serait Préfet ou Conseiller d'Etat. Mais lors de la séparation de l'Eglise et de

l'Etat, un conflit opposa le chef de la famille le Roy. Celui-ci démissionne, jurant que ses descendants ne serviraient plus ni l'armée, ni l'Etat. Contraint de se reconverter, il vint avec sa famille se fixer à Vendargues dans l'Hérault afin de diriger une exploitation agricole.

Pierre le Roy, lui, choisissait de devenir avocat. Mais dès 1907, lors du soulèvement des vignerons du Midi, il prend parti corps et âme dans leur combat et il n'aura de cesse de défendre leurs intérêts.

Après s'être illustré à la guerre de 1914, puisqu'il gagne la Croix de Guerre à laquelle s'ajoutent de nombreuses citations, il sera fait Chevalier de la Légion d'Honneur. La guerre terminée il rejoint Vendargues, et en 1919 épouse Melle Bernard le Saint qui dispose du prestigieux Domaine de Châteauneuf-du-Pape : Château Fortia. Il décide alors de renoncer au barreau et de se consacrer à la viticulture. Sa formation de juriste lui permettra de faire prendre conscience au plus grand nombre, de la nécessité de se regrouper en association afin d'établir des principes nouveaux. C'est alors la fondation du Syndicat et l'adoption par les Assemblées Générales de ses idées révolutionnaires.

La promulgation de la loi du 6 mai 1919, qui confie les délimitations territoriales des appellations aux tribunaux, va lui permettre de fonder le Syndicat des Propriétaires Viticulteurs de Châteauneuf-du-Pape.

Se basant sur cette nouvelle loi, il

entame une procédure judiciaire qui aboutit en 1929 à la délimitation de l'aire d'Appellation de Châteauneuf-du-Pape et en 1933 à la définition complète par les Tribunaux de l'Appellation d'Origine Châteauneuf-du-Pape.

En 1924, il fonde la « Section des Grands Crus » au sein de la Fédération des Associations Viticoles de France.

En 1929, il fonde le Syndicat Général des Vignerons des Côtes du Rhône.

Intervenant avec une énergie peu commune et en utilisant les compétences de deux parlementaires, le Sénateur Joseph Capus, provençal d'origine et Edouard Barthe, député du midi, il assurera définitivement la stabilité, l'harmonie et la prospérité des vignerons se consacrant à une production de qualité.

Le 19 décembre 1937, l'aboutissement de tant d'efforts intervient avec la signature du décret portant la création de l'Appellation d'Origine Contrôlée « A. O. C. Côtes du Rhône ».

C'est alors une période de consécration, le Baron le Roy est porté pratiquement à la tête de toutes les organisations viticoles nationales puis mondiales, notamment l'Office International du Vin (O. I. V.) dont il est nommé Président à 17 reprises, alors que cette fonction doit changer de titulaire chaque année.

Sous sa présidence, l'O. I. V. échappe à l'emprise de l'O. N. U. qui lui reconnaît indépendance

et autonomie en ce qui concerne la vigne et le vin.

La langue française est maintenue comme langue officielle de l'O. I. V. et cet organisme prend un nouvel essor avec l'adhésion de nouveaux pays.

En 1947, il est nommé Président du Comité National des Appellations d'Origine qui deviendra en 1954 Institut National des Appellations d'Origine (I. N. A. O.) et le restera jusqu'à sa mort.

L'Etat le fait Commandeur de la Légion d'Honneur et représentant officiel de la France lorsqu'il se déplace à l'étranger.

Mais de tous ces honneurs, celui qui le touche au plus profond de lui est fait le 23 octobre 1955 lorsque de son vivant, sur une proposition de Damien Verchère, on inaugure son buste à Sainte-Cécile-les-Vignes.

Hommage.

« Les vignerons des Côtes du Rhône à l'un des leurs ».

Mais avant de s'en aller, un jour de juin 1967 il avait confié son testament aux vignerons :

« Que jamais on n'abandonne cette politique de qualité. Nous ne sommes pas faits pour la fabrication standardisée. Non !

Nous sommes imbattables sur le plan des éléments pour lesquels l'artisan devient un artiste.

La qualité est le propre du génie français » ;

C'était un visionnaire...

Compte rendu du Conseil Municipal du 22 septembre 2005

Extrait (compte rendu intégral consultable en Mairie)

I - Modification budgétaire sur budget M14, modification suivante : ouverture d'une subvention de fonctionnement, chapitre 65, d'un montant de 70 000 € et réduction du même montant pour les chapitres 011 et 012 (entretien et réparation voies et réseaux et personnel titulaire).

II - Extension du réseau d'eau usées route de Suze : Un programme pour l'extension du réseau d'assainissement collectif de la route de Suze a été décidé dans le cadre de la révision du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) de la commune.

Le montant des travaux est estimé à 190 000 € hors taxes.

Pour en assurer la maîtrise d'œuvre, monsieur le Maire a mis en concurrence trois cabinets d'étude, après examen des offres de prix déposés, le conseil municipal décide de passer commande au cabinet le moins disant : cabinet Merlin de Carpentras. Montant TTC pour le marché de maîtrise d'œuvre : 17 043 €.

III - Convention de vérification technique des équipements :

après avoir consulté plusieurs entreprises spécialisées, monsieur le Maire propose de retenir l'agence SOCOTEC - équipement Provence d'Avignon pour la vérification technique des équipements des bâtiments

communaux. Le conseil municipal approuve et autorise monsieur le Maire à signer tous les documents à intervenir.

IV - Subvention exceptionnelle à l'association la Raquette cécilienne :

l'association tributaire de défections au niveau de la fréquentation de l'école de tennis et d'une baisse du nombre d'abonnés adultes, aurait besoin d'une aide financière afin d'aider au fonctionnement du club dans le cadre du budget établi. Le conseil municipal décide d'attribuer à la Raquette cécilienne une aide exceptionnelle de 1200 €, considérant qu'il est souhaitable d'encourager la pratique des sports et la vie associative de notre commune dans la mesure des possibilités. Le conseil municipal précise le caractère exceptionnel de cette aide et demande à l'association lors du prochain budget de veiller à des prévisions plus justement établies.

V - Vote d'une subvention au Sou des Ecoles pour l'organisation d'une classe verte à St Michel l'observatoire :

sur proposition de monsieur le Maire, le conseil municipal décide d'attribuer une subvention d'un tiers du budget prévisionnel du voyage, soit une subvention de 1620 €. Ceci considérant qu'il est nécessaire de mettre à parité la participation de la commune, des parents d'élèves

concernés et le Sou des Ecoles.

C'est la classe de CM1 qui se rendra dans les Alpes de Haute Provence en classe d'astronomie du 12 au 16 décembre 2005.

VI - Equipement informatique de la bibliothèque François Mitterrand :

compte tenu de son importance croissante, l'association "Bouquin Bouquine" qui gère bénévolement la bibliothèque pourrait être dotée de matériel et de logiciel informatique permettant aux bénévoles qui assurent cette gestion, un travail plus performant.

Sur proposition de monsieur le Maire, le conseil municipal décide l'augmentation de matériel (2 postes de travail), logiciels et formation pour un montant total de 7430 €. Pour ce dossier, le conseil municipal sollicite l'aide financière du Conseil Régional PACA, de l'Etat (DRAC), et du Conseil Général de Vaucluse.

VII - Avis sur la consultation réglementaire Natura 2000 :

le projet de périmètre Natura 2000 concerne la rivière Aygues, il ne correspond pas à l'objectif d'un développement durable et entraînera des charges supplémentaires à la collectivité.

Le conseil municipal délibère et donne un avis défavorable au projet de site Natura 2000 concernant la rivière Aygues.

VIII - Demande de classement de la commune au titre de catastrophe économique :

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée d'un courrier en date du 12 septembre 2005 émanant du Président du Syndicat Local de la F.D.S.E.A. (Syndicat d'Exploitants agricoles de Sainte-Cécile-les-Vignes - Lagarde Paréol, sollicitant du Conseil Municipal que soit demandée le classement de la COMMUNE de STE CECILE en catastrophe économique afin d'obtenir une exonération de la Taxe Foncière qui viendrait alléger la situation financière des exploitations agricoles sévèrement touchées par la crise viticole.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir après explications envisager de donner sa décision.

Le CONSEIL MUNICIPAL, Vu la situation catastrophique dans laquelle se trouve actuellement les exploitations viticoles de notre Département, DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés, de SOLLICITER le classement de la commune de STE-CECILE-LES-VIGNES au titre de Catastrophe Economique.

AVIS DE LA MAIRIE

Révision annuelle des listes électorales

Les demandes d'inscription sur les listes électorales sont reçues en mairie du 1er septembre 2005 au 31 décembre 2005, dernier délai.

Pour être inscrit dans une commune, les conditions à remplir pour être électeur sont les suivantes :

- être de nationalité française.
- être majeur (18 ans révolus au dernier jour de février)
- y posséder son domicile

- avoir une résidence réelle et effective de 6 mois au dernier jour de février

Les personnes intéressées devront se présenter en Mairie munies des pièces justificatives suivantes :

- carte d'identité ou passeport
- justificatif de domicile

Pour les citoyens de l'Union Européenne résidant en France et désirant participer à l'élection des représentants français au Parlement Européen et aux Elections Municipales, vous

devez procéder à votre inscription sur les listes électorales complémentaires spécifiques à chaque type de défections.

Les demandes d'inscription sont reçues du 1er septembre au 31 décembre 2005. Pour prétendre à votre inscription, vous devez justifier :

- de posséder un domicile
- d'avoir une résidence réelle, effective et continue de 6 mois au moins à la date de clôture (février 2006)
- d'être âgé de 18 ans au plus

tard le dernier jour de février.

Les justificatifs suivants vous seront demandés :

- un justificatif de domicile
- une carte de séjour ou un passeport ou une carte d'identité du pays d'origine.

Nous vous rappelons les horaires de la Mairie :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
- et de 13h30 à 17h
- samedi de 9h à 12h.

PRISE EN COMPTE PAR LES ELUS DU RISQUE D'INONDATION

Lors de la présentation de l'étude sur le P.P.R.I. « Plan de Prévention des Risques d'Inondation », les services de l'Etat ont souligné qu'après l'établissement de la carte hydro géomorphologique, la carte d'aléa, la carte des enjeux et les propositions de réglementation attachées à chaque zone, suivrait une concertation visant à aboutir à un consensus sur les contraintes tant graphiques que réglementaires qui seraient apportées par le P.P.R.I.

Les élus de SAINTE-CECILE-LES-VIGNES ont engagé leur responsabilité dans cette concertation en apportant la connaissance approfondie du terrain, et conscients des enjeux qui sont la pérennité de la vie sociale communale actuelle et à venir.

Lors de leur rencontre avec Monsieur le Préfet, puis avec Monsieur le Directeur Départemental de l'Equipement, ils ont formulé leur demande sur la prise en compte du risque d'inondation, sachant que le centre ville n'a jamais souffert gravement, au plus de 10 cm d'eau.

Les services de la D.D.E. selon les études qu'ils ont présentées, prennent en compte le principe d'une crue centennale estimée à 970 m3/seconde dans le lit de la rivière Aygues, qui équivaldrait à une crue résiduelle de 300 m3/seconde représentant 1m50 d'eau au centre ville (zone rouge et orange).

La carte des enjeux proposée par les services de l'Etat serait alors décou-

pée comme suit : Zone du Centre Ville ancien, Zone d'extension de la crue, Zone naturelle et zone artisanale.

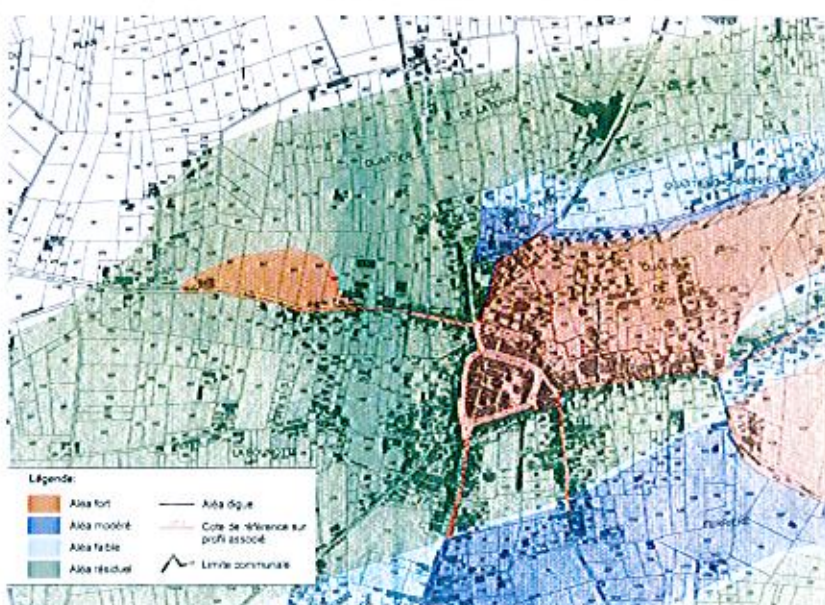
Délimitation de la zone du Centre Ville (rouge hachurée) soumise à un aléa* fort mais elle pourrait bénéficier d'une réglementation adaptée à la vie d'un centre ville.

Cette zone définie selon des critères précis, dans laquelle le règlement interdit la création ou l'extension des Etablissements recevant du Public (ERP) de type scolaire (r), sanitaire (U), et de maison de retraite médicalisées (j), des Centres d'Aide par le Travail (CAT), la création ou l'extension d'autres E.R.P.

Par contre, on pourrait notamment y autoriser sous réserve de respecter des règles d'urbanisme et constructives de « bon sens »

- La création ou l'extension ou la surélévation : de nouvelles habitations (individuelles ou collectives), d'E.R.P. accueillant moins de 300 personnes (sauf scolaire, sanitaire, maison de retraite), de locaux professionnels (sauf les centres d'aide par le travail).

- Le changement de destination de locaux situés en dessous de la cote de référence estimée à 2m40 par les



services de l'Etat, sous réserve de diminuer la vulnérabilité des personnes et des biens en cas de catastrophe.

ZONE ROUGE (ALÉA FORT) zone d'expansion de la crue
Toute construction serait interdite, mais les surélévations autorisées (sans création de nouveaux logements).

ZONE ORANGE (ALÉA MODÉRÉ)
Seraient interdits les Etablissements recevant du public (E.R.P.) de toutes catégories.
Seraient autorisées l'extension des E.R.P. existants (sauf scolaires et sanitaires),
Seraient autorisées la surélévation d'un logement existant sans création de nouveau logement.

ZONE JAUNE (ALÉA FAIBLE)
Seraient interdits les E.R.P. toutes catégories

Interdiction de créer : remblais, camping, accueil des gens du voyage, terrassements.
Les élus sont en discussions sur les dossiers actuellement en cours d'instruction et qui se voient opposer du service instructeur un avis défavorable par leur situation vis-à-vis du projet d'aléas de la crue.
Des informations seront données sur la suite des négociations qui auront lieu dans les mois à venir avec les services de l'Etat sur ce P.P.R.I. et le règlement qui l'accompagnera.

*Aléa = risque

EN BREF... EN BREF... EN BREF...

UN TRANSFORMATEUR QUI VA EVITER LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE LIGNE...

Le Réseau de Transport d'Electricité (R. T. E.) va installer un transformateur déphaseur au poste électrique de Sainte Cécile au Plan de Dieu. Cet équipement, le premier de ce type installé en France sur le réseau 63 000 volts, améliorera l'alimentation électrique

du Sud de la Drôme, du Nord Vaucluse.

Le transformateur déphaseur permet de forcer le passage de l'électricité sur une ligne électrique, il permet localement de mieux maîtriser les transits d'électricité.

Le réseau d'électricité peut être ainsi exploité au maximum de ses capacités techniques.

Les câbles conducteurs existants seront changés par des câbles dits à « économies d'énergies » assurant un gain de + 30 % de capacité de transport. Certains pylônes seront renforcés mais resteront à leur place actuelle. Cet équipement constitue néanmoins une solution palliative et provisoire. Si la consommation d'électricité croît, les transits d'électricité sur les lignes, y compris celles associées à un transformateur déphaseur, augmentent et les limites de capacité de transit sont atteintes. Un renforcement du réseau ou la création d'une nouvelle ligne s'avèrera à terme nécessaire. In fine, la concertation exemplaire sur ce projet aura permis de trouver une solution voulue, « à paysage constant ».

DON DU SANG

Le centre de transfusion sanguine organise avec le concours de l'amicale des Donneurs de Sang bénévole de Ste Cécile la dernière collecte de l'année le lundi 14 novembre de 15h30 à 20h.

Au cours des trois premières collectes, nous approchons les 150 dons effectifs et espérons arriver au 200 dons pour l'année 2005.

C'est pour cela que l'amicale de Ste Cécile lance un pesant appel aux indécis, aux jeunes et moins jeunes à venir grossir les rangs de nos précieux donateurs.

Car donner un peu de son sang est une avance que l'on fait ou bien une dette que l'on paie.

État Civil août - octobre 2005

Bienvenue

- Luc FEBVRE, né le 30 Août 2005 à ORANGE Vaucluse
- Ewan NYAI, né le 14 Septembre 2005 à AVIGNON Vaucluse
- Lalie MESTRINER, née le 22 Septembre 2005 à ORANGE Vaucluse
- Salima EL ASRI, née le 29 Septembre 2005 à ORANGE Vaucluse
- Paul BRIGNON-DESSEIN-GE, né le 12 Octobre 2005 à ORANGE Vaucluse
- Clara ROUX-ROCARPIN, née le 18 Octobre 2005 à ORANGE Vaucluse
- Laura GARRONE, née le 22 Octobre 2005 à MARSEILLE Bouches du Rhône
- Estéban WINAUD, né le 25 Octobre 2005 ORANGE Vaucluse

Tous nos vœux

- Véronique ORTION et Damien BERCHER, le 27 Août 2005
- Chantal CASTANIER et Philippe FIDAIRE, le 12 Octobre 2005
- Flore REVELLI et Jean-Louis ESTRATA, le 22 Octobre 2005

Adieu

- GOMIS Antoinette, veuve CHARRET, décédée le 3 Septembre 2005 à VAISON Vaucluse
- CLERC Monique, épouse BRACHET, décédée le 10 Septembre 2005 à ORANGE Vaucluse
- LORENZINI Maryse, veuve TAURISSON, décédée le 11 Septembre 2005 à ORANGE Vse
- RESSEGAIRE Lucie, veuve RICHAUD, décédée le 12 Septembre 2005 à ORANGE Vse
- CASAL Charles, décédé le 11 Octobre 2005 à ORANGE Vaucluse
- PASCALIN Renée, décédée le 16 Octobre 2005 à ORANGE Vaucluse
- FARJON Alain, décédé le 21 Octobre 2005 à AVIGNON Vaucluse.

Pendant les Vacances Scolaires, le « Club Ados » de Sainte-Cécile-les-Vignes, accueille les jeunes de 12 à 17 ans

(né entre 1993 et 1988)

(petite salle des fêtes)



Les objectifs :

- * Apprendre à vivre ensemble,
- * Accepter la différence,
- * Développer l'esprit d'initiative et d'implication,
- * Favoriser la mixité sociale et la mixité garçons / filles,
- * Les accompagner dans la conquête de leur autonomie.

Ces temps Enfance et de Jeunesse sont des temps d'apprentissage de notions et de valeurs partagées, qu'ils pourront, une fois adulte, transmettre.

Durant l'année, l'équipe d'animation (2 à 3 animateurs diplômés) va donc permettre d'accompagner les jeunes, pour différents projets tournant autour de la Culture et du Sport.

Le Club est ouvert tous les mercredis de 14 H à 18 H.

Pour les vacances de Toussaint du 24 au 28 octobre 2005 le Club Ados était ouvert de 14H à 18H ayant pour thème «la semaine des Tournois»

Pour les vacances d'Hiver il sera ouvert du 13 au 24 février (2 semaines).

Pour celles d'Avril - du 18 au 28 avril (2 semaines).

Pour les jeunes déjà inscrits, pensez à renouveler votre Adhésion.

Adhésion annuelle 16 €

Renseignements
et Inscriptions :
Espace Culturel :
04.90.30.78.35

Informations sur les Chèques-Loisirs CAF et MSA

Qu'est ce que c'est ?

Au départ : 1 contrat signé entre la commune de Sainte-Cécile-les-Vignes, la CAF et la MSA de Vaucluse, avec la volonté commune de développer un accès

aux loisirs à TOUS LES ENFANTS.

Puis un engagement financier de chacune des parties se traduisant par la création d'un moyen de paiement nouveau :

«LES CHEQUES LOISIRS»
Accessibles aux familles allocataires CAF et MSA (sous condition de ressources).

Ils permettent de régler tout ou en partie des cotisations aux activités choisies par les jeunes de 3 à 18 ans.

Comment ça marche ?

Les allocataires CAF bénéficiaires des chèques loisirs reçoivent systématiquement en juin et en septembre une notification de droit.

Cette notification leur donne droit à 20 chèques loisirs par enfant et par an, soit :

- 10 chèques à utiliser de septembre à juin,
- 10 chèques à utiliser pendant les vacances d'été.

Les allocataires MSA reçoivent leur notification en avril.

Elle leur donne droit à 20 chèques loisirs par enfant et par année civile, à utiliser comme bon leur semble.

Les chèques loisirs ont une valeur de 8 € chacun.

Soit un total annuel de 8 x 20 € = 160 € par enfant.

La famille paie selon ses revenus : 1,50 €, 3 €, ou 4,50 € le chèque, le reste est financé par la Mairie et la CAF ou la MSA.

Où se les procurer ?

Munis de leur notification de droit aux chèques loisirs, les allocataires se présentent en Mairie pour acheter les chèques loisirs dont ils ont besoin pour participer à une activité proposée sur la commune. Les chèques loisirs leurs sont alors remis pour pouvoir payer sur place l'association ou la structure proposant l'activité.

Les Associations ou les Structures de Sainte-Cécile-les-Vignes qui peuvent accepter le paiement en Chèques Loisirs :

- Raquette Cécilienne (tennis)
- Racing Club Provence (foot)

- Taekwondo Cécilien
- Judo Club Cécilien
- Club Informatique
- Bouquin Bouquine (bibliothèque)
- Ciné.C (cinéma)
- Cécily's Majors (danse et twirling)
- Amicale des Pêcheurs
- Chanson Vigneronne (chants, théâtre)
- Comité des Fêtes
- CLSH « la Soléiade »
- Club Ados
- CLSH « la Ruche »

Pour tous renseignements :
Mairie de Ste Cécile les Vignes
: 04.90.30.80.17
Espace Culturel :
04.90.30.78.35



COMMUNIQUÉ

Dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse, la Mairie en partenariat avec les Cigalous, la Ruche et le Club Ados organisent le Noël des petits Céciliens ouvert à tous les enfants de la Commune jusqu'à 6 ans (sous la responsabilité d'un adulte).

Mercredi 14 décembre
petite salle des fêtes à partir de 15 heures : Spectacle - Goûter
- Animation, avec la chanteuse «Annie Masson».
Inscriptions avant le 5 décembre,
(Crèche les Cigalous
ou C. L. S. H. la Ruche)

Venez nombreux !



Rentrée scolaire

La rentrée au groupe scolaire Louis Gauthier s'est effectuée dans la bonne humeur, en témoigne le sourire de ses deux nouvelles directrices.

Florence Chauvin à la maternelle en remplacement de Mme Ebel en congé parental. Elle aura en charge la classe des « moyens et grande section ». Mme Doris Maurin la « petite section » et Mme Lydie Forestier également des « moyens et grande section ».

L'effectif de l'école maternelle est de 85 enfants pour 3 classes.

À l'école élémentaire, c'est Marie-Laure Perez qui assurera la direction à titre définitif. Elle aura en charge la classe de CE.2 et bénéficiera d'une journée de décharge pour effectuer le travail administratif et l'organisation pédagogique.

En primaire 5 classes regroupent 130 élèves.

Un C.P et un CE.1. est assurée par Mme Boeglin un autre C.P. et CE.1 par Melle Dupont, le CE.2 par Melle Perez, le CM.1 par Mme Lévy et le CM.2 par Mr Soupe - Mme Roule est la sixième enseignante, l'école étant depuis deux ans pilote sur un projet pédagogique qui permet des activités de soutien et des décloisonnements.



Marie-Laure Perez

Ce sont en moyenne 75 enfants qui prennent leur repas de midi au restaurant scolaire.

Les enfants de la maternelle sont admis dès l'âge de 3 ans et sont servis en priorité. Les deux cantinières Marie-Hélène Roland et Amaria Pointet ont repris leur service, et disposent d'un équipement moderne et fonctionnel.

Les menus sont variés et étudiés en fonction de leur équilibre diététique. Prix : 2,20 €.



Florence Chauvin

La crèche « Les Cigaloux » quant à elle ne peut que se féliciter de son bon fonctionnement sous la direction de Marie-Laure Da Silva. Si 37 enfants sont inscrits, la capacité d'accueil de la crèche est de 20 enfants seulement de 2 mois et demi à quatre ans. Ils ne peuvent tous être reçus en même temps. De plus 20 enfants sont inscrits sur une liste d'attente. La crèche n'accepte plus les résidents extérieurs à la commune. Le personnel est composé de la directrice et son adjointe Emilie Françon auxiliaire puéricultrice, 5 aides maternelles, une cuisinière et un agent d'entretien. De nombreux enfants prennent le repas de midi. La crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7 heures à 18 heures 30.

Festival "Lesart en scène": un succès bien mérité

Effervescence, richesse, qualité : telles sont les caractéristiques du tout jeune Festival « LESART EN SCENE », qui s'est tenu à Sainte Cécile, pour la deuxième année, le samedi 2 juillet.

À sentir l'ambiance qui dominait ce samedi soir dans le Jardin de la Chapelle lors du concert de clôture, à voir la joie des spectateurs et l'atmosphère festive qui y régnait, à entendre les éloges des invités, on se dit que cette deuxième édition était un « bon cru ».

Un premier chiffre nous met déjà sur la piste : la fréquentation avec des recettes pratiquement doublées par rapport à l'an dernier permettant au festival de franchir un palier et de connaître l'équilibre financier. Le festival peut également s'enorgueillir d'une participation plus active des habitants, faisant la joie de l'organisateur et enfant du pays, Nicolas Fouilleul.

Pour ce qui est du domaine artistique, la palette du festival « LESART EN SCENE » était aussi colorée que complexe. En effet l'affiche de 2005 se distingue par une exceptionnelle diversité de ses propositions artistiques avec des animations tout au long de la journée telles que du théâtre de rue, une exposition artisanale, tout ceci clôturé par une soirée de concert dans l'intimité du Jardin de la Chapelle. Ce festival a donc essayé, sans prétention, d'embrasser et de mettre en scène divers domaines artistiques comme son nom peut nous le laisser présager.

Une rétrospective s'impose alors. Orchestrée par M. Sourbier une troupe aux horizons variés s'est improvisée artistes et a investi les rues du village, déambulant parmi les badauds et les commerçants, se mêlant à l'animation du marché dans une marche théâtrale effrénée, rythmée au son d'une batou-

kada endiablée. Sous le thème du voyage, nos artistes en herbe, déguisés en conséquence pour l'occasion, sont intervenus en provençal, en espagnol et en italien pour faire partager leur désir d'aventure. Même les plus jeunes ont répondu présents et tous ont fait une prestation remarquable.

S'en est suivie une exposition artisanale particulièrement centrée autour de la musique. On pouvait y découvrir luthier, artiste peintre, marionnettistes... Le plaisir des sens était à son comble avec une dégustation de vin proposée par les caves coopératives du village, cadencée par la chorale du « Foyer de l'Amitié » de Sainte Cécile.

Enfin la journée s'est achevée par un concert exceptionnel dans un



cadre intime et pittoresque. Quatre groupes se sont succédés sur la scène : Anima, Skaltimbanque, Solyass et Head Fish. Chacun d'entre eux nous a fait partager son style musical mais tous se rejoignent quant à l'émotion partagée et la joie ressentie.

Alors, à l'heure du bilan, que retenir de cette journée du 2 juillet ?

Les bénévoles, qui sont encore à leurs premiers pas en matière d'organisation culturelle, ont néanmoins réalisé une prouesse artistique pour leur deuxième action. La soirée de clôture est à ce titre assez significative de leur engagement. On ne peut qu'espérer maintenant que ce festival se pérennisera.

Magras Déborah



La ronde des Cotes du Rhône fait halte dans notre village

La 16^{ème} Ronde des Cotes du Rhône, qui a lieu régulièrement au moment de la Foire d'Orange, s'est arrêtée à Sainte-Cécile-les-Vignes, ce dimanche 9 octobre en milieu d'après midi. Ce sont 70 véhicules anciens pilotés par leurs propriétaires qui se sont garés sur le Cours du Portalet pour le plus grand plaisir des amateurs et curieux.

Ils étaient attendus par le Comité des Fêtes et par les deux caves coopératives du village, la cave Cécilia et la cave des Vignerons Réunis. Ils ont offert aux automobilistes un apéritif accompagné de Cotes du Rhône qui bien sûr ont été dégustés avec modération. Mais chaque participant est reparti avec une bouteille de chaque cave. Cette halte a transformé de façon radicale l'atmosphère du village durant plusieurs heures, par cette belle après midi d'automne. Le maire, Mr Max Ivan, a

salué les visiteurs et a même essayé un ou deux véhicules. André Barthélémy, organisateur de la manifestation, s'est déclaré « ravi de ce chaleureux accueil » tout comme l'ont été les conducteurs et leurs passagers. Le cortège de véhicules est reparti très gaiement vers Orange, escorté pour plus de sûreté par la dépanneuse portant le numéro 66 ; Un rendez vous à na pas manquer en 2006.



▲ Max Ivan dans l'un des véhicules.



PIZZERIA L'ANGELUS

CHANGEMENT DE PROPRIETAIRES

Depuis 10 ans déjà, ils nous servaient avec le sourire et les bons mots pour nous faire passer un agréable moment dans leur restaurant pizzeria « l'Angelus ».

La famille Kaczmarek a plié sa serviette, et si les parents aspirent à une retraite bien méritée, souhaitons à Coco et Nathalie réussite dans leur nouvelle activité.

C'est la famille Adam Eric et Muriel qui reprennent en mains 'l'Angelus' qui continuera à carillonner aux heures des repas avec la même qualité et convivialité que leurs prédécesseurs.



Vestiges du passé

LE PIGEONNIER



Le grand pigeonnier de la Présidente.

Au même titre que les puits en pierre et les grangeons en ruine, les pigeonniers que l'on trouve encore dans certaines maisons anciennes rappellent une époque révolue.

Au Moyen-Age, le droit de colombier était réservé au seigneur.

A partir du 15^e siècle, avec le mouvement d'affranchissement des communes, le droit a été concédé à certains bourgeois. Puis les pigeonniers se sont multipliés dans les campagnes, mais longtemps leur présence dans les fermes indiquaient des propriétaires cossus.

Les petites ouvertures en rectangle ou en demi-cercle taillées

dans les murs ne reçoivent plus aujourd'hui de visiteurs. Les pigeons ont pratiquement disparu. Peut-être se sont-ils tous réfugiés dans les villes. Pourtant, il y a quelques dizaines d'années, ils occupaient volontiers les greniers et les combles de l'église en abritaient des dizaines. Ils roucoulaient sur le rebord des corniches et couvraient la pierre de leurs déjections. Mais les plus jeunes se retrouvaient parfois au milieu des lentilles et des petits pois.

GRANGEONS ET CABANONS.



Ils sont presque tous à l'abandon et certains tombent en ruines. Ce sont ces constructions généralement en pierres avec un toit de tuiles rondes que l'on trouve en assez grand nombre dans la campagne cécilienne.



Au temps des travaux agricoles avec chevaux et mulets, ils servaient d'abri pour la halte de midi ou de refuge en cas d'orage. Certains n'avaient qu'une pièce de moins de 10 m². D'autres avaient une écurie avec mangeoire, une finière à l'étage pour réserve de paille et de foin, et une toute petite pièce attenante avec une cheminée d'angle. Les amoureux s'y retrouvaient parfois pour des effusions clandestines et certains d'entre eux étaient le siège régulier de déjeuners plantureux entre mâles assoiffés.

N'ayant plus d'utilité au temps des tracteurs et des voitures, ils se sont dégradés peu à peu, envahis par la broussaille et les graffitis au charbon rappellent le passage des vandales. Un beau symbole du passé qui disparaît.

Le quart d'heure provençal

FRANÇAIS SOUVENIRS ET RECONNAISSANCE

J'étais il y a cinquante ans
 Sur une petite place ;
 Et de mes souvenirs d'enfant
 Quelques images font surface.
 Je me revois à l'âge de 8 ans
 Hissée sur la pointe des pieds
 Encerclée par tous ces géants
 Qui me cachaient le défilé.
 Par chance j'ai pu voir passer
 Arlésiennes et gardians en caval-
 cade ;
 Mais pour les personnalités
 Je n'ai eu recours qu'à l'estrade.
 J'allais enfin voir ce Monsieur le
 Baron,
 Qui s'appelait le Roy.
 Est-ce qu'il était roi pour de
 bon ?
 Habillé d'or, d'argent ; de soie ?
 Mais non ;
 il avait un costume sombre
 Mes pensées n'étaient
 qu'illusives
 Sans fleurs de lys,
 et sans couronne
 Comme ceux de mes livres
 d'histoires.
 A l'époque je n'avais
 pas compris
 Certainement à cause
 de mon âge,
 Que votre illustre
 était celui
 De la renommée
 de notre village.
 Que c'est à vous que
 nous devons
 Le nom d'appellation
 contrôlée
 De nos côtes du Rhône
 qui sont
 Dégustés dans le monde

entier.
 En ce grand jour d'anniversaire
 Mille mercis des habitants ;
 Mais pour le prochain cinquan-
 tenaire
 Il y aura ma petite fille de 8 ans.
 Monsieur le Baron le Roy de
 Boiseaumarie ;
 Vous ne serez jamais
 le monarque de mes idées
 infantiles,
 Mais resterez toujours pour
 nous tous réunis
 Le bienfaiteur et grand seigneur
 de Sainte Cécile.

Ban des vendanges et cinquan-
 tième anniversaire
 De la pose de la stèle de
 Monsieur le baron
 Le Roy de Boiseaumarie.
 Le dimanche 4 sep-
 tembre 2005. Place
 Max Aubert.

Babeth

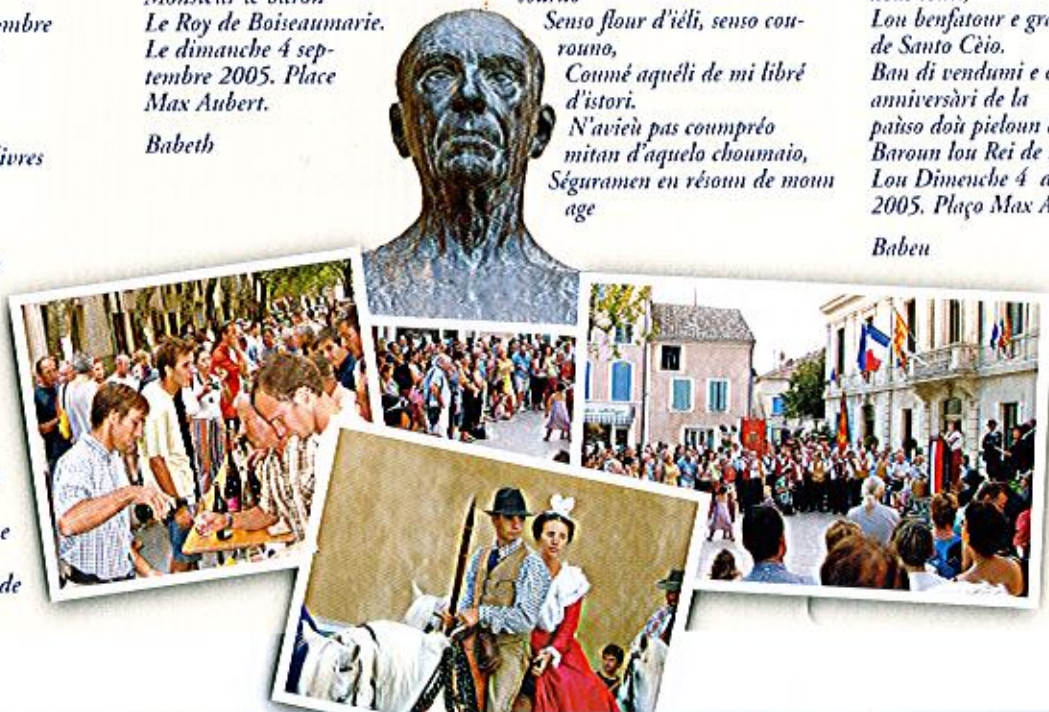
PROVÈNÇAL SOUVENI E RECOUNEISSENÇO

Erè ia cinquaint'an
 Sus un'autro pitchoto plaço ;
 E di mi souveni d'enfant
 Quanqui imagi fan surfaço.
 Mè revèssè a l'age de 8 an ;
 Aussado sus la poumcho di ped,
 Embarado per touti li gigant
 Que m'escondien lou beù estré.
 Amé forço crespino, ai vist passa
 Arlatenco e gardian en cavaicado ;
 Mai per li personalita
 N'ai agu rēcours qu'a l'estrado.
 Anavè enfin veirè Moussu
 lou Baroun
 Que s'apelavo tamben lou Rei ;
 Pas poussible ; èro un rei per
 de bon ?
 Abiha de seido, d'or, d'argent ?
 Mai noun ; èro vesti de coulour
 sourno

Senso flour d'ièli, senso cou-
 rouno,
 Coumé aquèli de mi libré
 d'istori.
 N'avieù pas coumpré
 mitan d'aquelo choumaio,
 Séguramen en résoun de moun
 age

Que votre illustre noun avieù
 dubert la draio
 De la rénoumado de nostre vilage.
 Qu'éro vous qu'avies donna
 A nosti vin de costé doù rosé
 Lou noun d'apelacioun
 countroula,
 Per laivèrja dins lou monde entiè.
 En aquesté grand jour d'anni-
 versari,
 Milo gramaci di abitant,
 Mai per lou prouchan cinquantè-
 nari
 L'aura ma pitchoto drolo de 8 an.
 Moussu lou Baroun lou Rei de
 Boiseaumarie
 Sarès jamai lou moumarco de mi
 jouino idéio,
 Mai siès e restavès toujours per
 nous touti,
 Lou benfatour e grand sègnour
 de Santo Cèio.
 Ban di vendumi e cinquanten
 anniversari de la
 païso doù pieloun de Moussu lou
 Baroun lou Rei de Boiseaumarie.
 Lou Dimenche 4 de Sètembre
 2005. Plaço Max Aubert.

Babeu



COMMUNIQUE

REJOIGNEZ LE SOU DES ECOLES

Le Sou des Ecoles de Sainte-Cécile-les-Vignes a tenu récemment sa première réunion de l'année 2005-2006 et son assemblée générale. Une dizaine de membres et la Présidente sortante Chrystel Chave ont, à cette occasion, dressé un bilan de l'année écoulée et préparé l'assemblée générale. Toutes les manifestations organisées par le Sou ont attiré du monde puisqu'elles « ont toutes permis de dégager plus de bénéfices que lors de l'année antérieure » a souligné la Présidente. Téléthon, tombola, marché aux fleurs, cartophiles, kermesse ont émaillé

l'année scolaire grâce à l'investissement des bénévoles, la plus importante manifestation étant bien entendu la kermesse. C'est grâce au Sou que cette sympathique journée a lieu chaque année : les points forts en sont les jeux, les spectacles

des enfants et le repas qui clôt la soirée, repas choisi et servi par le Sou des Ecoles. L'argent ainsi récolté permet aux élèves scolarisés à l'école maternelle ou à l'école primaire de bénéficier d'activités pédagogiques totalement gratuites, ou par-



tiellement lorsqu'il s'agit de classes transplantées, sachant que les transports en car sont pris en charge par la mairie. Comme tous les débuts d'année, le Sou recrute de nouveaux bénévoles, des parents d'enfants scolarisés à l'école primaire et à l'école maternelle qui pourront se faire connaître auprès du nouveau bureau qui a été mis en place lors de la dernière assemblée générale le 7 novembre, et dont nous vous communiquerons la composition dans la prochaine gazette. Renseignements à l'école. Prochaine manifestation : loto annuel le samedi 10 décembre à la salle Camille Farjon

Les Vieux Crampons

Surprise au Luc (Var) pour le président des "Vieux Crampons" Hervé Bouteiller.

Samedi 1er octobre sans rien dire à leur président les "Vieux Crampons Céciliens" se retrouvent dans le Var pour un match de football contre les sapeurs pompiers du Luc.

Hervé Bouteiller invité par son frère Jean-Pierre dans son pays d'enfance se retrouve au stade municipal vers 18 heures.

Il faut dire que Jean-Pierre Bouteiller était dans l'organisation de cette surprise ainsi que Martine la femme d'Hervé.

Quelle surprise pour Hervé de voir son équipe en tenue prête à affronter les sapeurs pompiers du Luc «Pour le président, tu pourrais être à l'heure lui répliquèrent ses joueurs...».

Hervé, dans tous ses états, heureux de cette surprise mit long-

temps à s'en remettre.

Le match se déroula dans un esprit formidable où les deux équipes se quittèrent sur la victoire du Luc 3 à 2.

Un repas a suivi - tard dans la soirée - arrosé de très bons vins de Sainte Cécile.

Les «Vieux Crampons Céciliens» informent que la soirée des VINS PRIMEURS se déroulera le samedi 19 novembre - Salle polyvalente (Camille Farjon) inscription au Caveau Chantecôtes téléphone 04 90 30 83 25

20 € le repas.

Pour information et le bon déroulement de cette soirée la dégustation des vins 2005 débutera à partir de 18 heures 30 précises et le repas sera servi à 20 heures 30.

En espérant vous voir nombreux à cette soirée.

« Les Vieux Crampons »



Le Racing Club de Provence, Nouvelle saison

Effectifs : en ce début de saison les effectifs jeunes (environ 105) sont assez stables même si on enregistre un peu moins d'inscriptions chez les Débutants (20) et chez les Poussins (15). Pour les autres même chiffre que l'an passé avec 2 équipes pour les Benjamins (25), 1 équipe 13 Ans (16) et 1 pour les 18 Ans (25). Seuls les 15 Ans, comme l'année dernière, ne sont pas en nombre suffisant (4) pour former une équipe. Espérons que cette lacune soit résolue pour la saison prochaine avec des montés de 13 Ans en catégorie supérieure. Tous les entraînements se déroulent à Roehgude dès 13h30 pour les Débutants et Poussins jusqu'à 15h00. Puis de 15h30 à 17h00 pour les Benjamins et 13 Ans. Tous ces entraînements se déroulent sous la houlette d'éducateurs diplômés BE1 et BE2 et

de formateurs chevronnés le tout sous la présidence « Jeunes » de T. PRIOLON 06.83.16.28.55.

L'équipe Poussins (voir photo) : La toute nouvelle équipe des Poussins I et II pour la saison 2005/06 composée de jeunes de Suze, de Cairanne et de Ste Cécile reflète la parfaite harmonie qui règne au club après 1 an d'exercice du R.C.P. Cette formation est entraînée par Tito BOYER et P. BARROT le mercredi après midi et par J-C FAURE le lundi soir à Roehgude. Les matchs se déroulent le samedi après midi toujours sous la houlette de J-C. avec l'aide de B. VERNET et G. VEYRIER. Beaucoup de joueurs « première année » composent l'équipe, c'est donc une première dans le grand bain pour la plupart d'entre eux avec la décou-

Judo-Club

UN NOUVEAU PROFESSEUR ET LE BABY JUDO

Le club de judo de Sainte-Cécile-les-Vignes fait sans doute partie des clubs sportifs les plus anciens du village. Les présidents, les professeurs et les élèves se sont succédés au fil des ans avec toujours un entrain remarquable.

Cette rentrée 2005 ne fait pas exception à la règle mais elle est marquée par deux changements. En effet pour la première fois depuis sa création, le professeur est une dame. Et pas n'importe laquelle. Sandrine Serment vit à Roehgude, après avoir vécu en Guyane, Nouvelle Calédonie et en Corse. Elle est ceinture noire de judo, 3ème dan et son charme opère avec efficacité sur ses élèves qui ne « manquerait pour rien au monde un cours ».

Comme les années précédentes, les cours ont lieu au dojo, route d'Orange, sur les nouveaux tatamis, les mardis et vendredis soirs.

La deuxième nouveauté ce sont les cours du mercredi destinés aux plus jeunes : le baby-judo qui réunit des judokas de 4 à 6 ans. « Il s'agit de les mettre en contact avec ce sport, de leur apprendre l'agilité et des mouvements de base, avec un rythme adapté à leur jeunesse » explique le

Président, Pascal Praud.

Les autres élèves enfants et adultes ne démentent pas l'attrait que ce sport exerce sur eux, leur apportant maîtrise de soi, souplesse et respect des autres.

Contact : 04 75 98 23 07

Tiroir pratique :



Cours mardi et vendredi au dojo : débutants de 17 H à 18 H, expérimentés de 18 H à 19 H, confirmés : 19 H à 20 H 30.

Baby judo : mercredi au dojo de 17 H 30 à 18 H 15.

Tarifs avec facilités de paiements : licence : 29 €, baby : 80 €, autres 140 € pour l'année.

Renseignements :

04 75 98 23 07
ou 06 25 52 53 57

te d'un jeu plus structuré et d'une aire de jeu surdimensionnée par rapport au petit quart de terrain sur lequel ils évoluaient l'an passé en Débutants. Bonne saison.

L'équipe Seniors :

Finalement c'est bien 3 équipes qui ont pu prendre part à ce championnat 2005/06 même si l'on a pu craindre un moment que la III reste dans les starting-blocks. Mais des arrivées de dernières minutes ont permis au R.C.P d'aligner ses 3 formations à l'instar de club plus

huppés comme Orange ou Avignon.

La Une a fait un départ canon avec 3 victoires sur 3 matchs en championnat, la II comme la III peine plus avec 2 défaites et 1 nul.

Debout de g à d : Olivier, Pierre, Kentin, Cyril, Hilmit, Renaud, Hugo
accroupis : Vincent, Gaïs, Jordan, Jean-Edouard.



Culture

Objectif Jeunesse
à la bibliothèque municipale

L'association "Bouquin, Bouquine" qui assure le fonctionnement de la bibliothèque a connu une intense activité au cours de cette année 2005, marquée par la venue de l'écrivain Noëlle Chatelet. Le nombre des ouvrages est considérable et peut satisfaire les goûts de plus de cent lecteurs adultes actuellement inscrits. Mais c'est surtout l'action entreprise en faveur des enfants qui était soulignée au cours de l'assemblée générale par la présidente Nicole Ferrando. 50 jeunes fréquentent régulièrement la bibliothèque sans aucune cotisation. Une classe de CE1 a été reçue tous les 15 jours le vendredi par une bénévole, France Munsch. Des contes avec goûter ont été proposés aux élèves de l'école maternelle. Pour compléter le succès de ces actions, un coin enfant va être aménagé au premier étage.

L'informatisation de la bibliothèque a été décidée par le conseil municipal, ce qui facilitera l'accès au loisir, à la lecture ou à la documentation.



Nicole Ferrando - Hélène Flour - Annie Canet

Cercle Littéraire

Le cercle littéraire qui n'est pas une association mais une réunion libre de passionnés de lecture créée par Max IVAN, n'a jamais perdu de sa vivacité et de son intérêt. Il a élu domicile à la bibliothèque François MITTERRAND et les participants se retrouvent tous les derniers mercredis du mois.

Le prochain cercle aura lieu le mercredi 30 novembre à 18h avec une discussion autour du livre de Maxence Van Der Meersch « la maison dans la dune ». Toujours le

même principe de réunion.

Un des membres présente la biographie de l'auteur, un autre décrit et résume l'œuvre choisie avant de lancer la discussion. Ces deux personnes apportent l'apéritif autour duquel chacun peut s'exprimer librement. Des débats passionnés et toujours constructifs. Toute personne peut se rattacher au wagon culturel de la littérature, celle-ci étant propice aux débats d'idées.

Renseignements à la bibliothèque.



Exposition d'Art Sacré

En septembre, à l'occasion des journées du patrimoine, la Commission Extra Municipale d'Art Sacré de Sainte-Cécile-les-Vignes a organisé une exposition, au sein de l'église paroissiale.

Le thème : "l'histoire des édifices religieux de Sainte-Cécile-les-Vignes, aux travers des archives," a permis de découvrir entre autre : l'histoire de l'église paroissiale et des Chapelles de Sainte Cécile et de Notre Dame de Consolation.

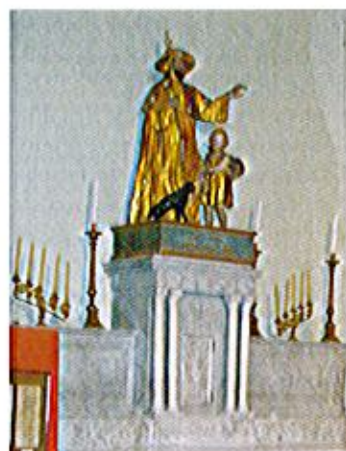
Lors de cette exposition, le public a également pu découvrir le dépliant, sur le thème des édifices religieux de Sainte Cécile.

Réalisé par la Commission, il est destiné aux touristes, mais aussi à tous les céciliens soucieux de faire connaître leur patrimoine architectural religieux.

La Commission a constaté une fois de plus que son travail est apprécié des céciliens, mais également du public extérieur.

En effet, lors du vernissage et des deux jours d'ouverture, environ 400 personnes sont venues visiter l'exposition.

La Commission a également récolté environ 150 euros, qui seront utilisés pour une prochaine restauration de tableau.



Cette année encore, plusieurs projets sont à l'étude, notamment un dépliant sur les Oratoires et les Croix du Jubilé, des mises à jours d'inventaires, ainsi que la préparation de la prochaine exposition pour les journées du patrimoine 2006.

La Commission est prête à accueillir toutes les personnes voulant participer à la mise en valeur du patrimoine religieux du village.

Contact : Maison du tourisme ou commission-art-sacre@wanadoo.fr

Solenne Fétisson

••• Vie Paroissiale •••

L'Association paroissiale a offert une soirée très réussie à ses fidèles et amis, venus très nombreux la soutenir.

Le but est tout naturellement de réunir des fonds pour réaliser des actions à venir.

Si l'an dernier la recette devait être utilisée pour le chauffage de l'église, il n'en a rien été puisque le Maire l'avait fait voter par son Conseil Municipal.

Aussi, le président Christian Suchanec n'a pas manqué de le remercier, Max Ivan étant présent avec son épouse.

Cette année ce sont les enfants du catéchisme qui devraient en bénéficier (achat de livres - voyage à Lourdes).

Le contact avec le nouveau curé de la paroisse Jean-Marie Gérard a été

très ouvert.
Une réelle dynamique pour nos jeunes.



Centre de Musique "A portée de mains"

*Un centre de Musique à Sainte Cécile, patronne des musiciens
Quoi de plus naturel...en somme*

Apprendre à écouter et jouer sans contraintes.

Partager ses premiers pas et ses futures créations.

C'est A portée de mains de toutes et de tous.

A portée de mains, c'est le nom du nouveau Centre de Musique de Sainte-Cécile-les-Vignes, association loi 1901. La musique étant universelle, ses activités s'ouvrent naturellement aux villages voisins et son professeur David FENTON est à votre disposition.

Le Conseil d'Administration en étroite coopération avec la Municipalité, vous propose :

- De développer l'enseignement de la musique,
- D'être un partenaire privilégié avec les autres structures associatives, institutionnelles et commerçantes de Sainte-Cécile-les-Vignes,
- De s'associer aux différentes manifestations du village,
- D'imaginer pour l'avenir un grand spectacle "musique et couleurs",
- De présenter une nouvelle méthode d'enseignement musical,

ET surtout :

- De réunir convivialité, partage et éducation, Venez vous exprimer dans les rues, les campagnes, les maisons et avec le cœur.

Venez vous exprimer aux moyens de claviers, de guitares, de batteries, etc...

**Inauguration
du Centre de Musique
Inscription et présentation
Samedi 19 novembre
à partir de 10H00
Salle Municipale**

Adresse postale :

A portée de Mains
Centre de Musique
de Sainte-Cécile-les-Vignes
Mairie de Sainte-Cécile-les-Vignes
84290 Sainte-Cécile-les-Vignes

Pour les informations d'ordre musical :

David FENTON, Professeur :
Tél. 04 32 81 93 80
email :
bonjourmusique@wanadoo.fr

Pour les informations d'ordre pratique :

Jean-Michel TESSIEUX,
Président de l'Association
Tél. 04 90 70 90 77
email : jm.tessieux@free.fr



L'automne de Ciné "C"

Le 18 octobre

Ciné 'C' a participé à la semaine bleue en faveur des personnes du 3ème âge, en proposant une séance à 2,50 € du tendre "le Papillon" avec Michel Serrault. Une petite collation offerte à l'issue nous a permis de recevoir le contentement de tous.

Le 25 octobre

Le film "Pincés et princesses" de Michel Ocelot est offert par notre association aux enfants de la maternelle et du primaire afin de les remercier de leur fidélité. En effet, les séances de 18h sont des succès grâce à la régularité de notre jeune public. Un petit goûter a été également proposé à la fin pour parfaire ce joli après-midi.

**Le 29 novembre
Action Téléthon**

Ciné 'C' participe comme chaque année à soutenir cette action. Nous vous proposons de vous rendre à la petite salle des Fêtes à partir de 19 h.

Apéritif

Assiette ciné 'C' (bien garnie)
Gâteaux, café

Tout ceci au prix de 7 euros

Projection à 21h 'd'Oliver Twist' de Roman Polanski

Le 30 novembre

Suite de l'action Téléthon

Avec la projection à 14h en sortie nationale "d'Harry Potter et la coupe de feu". Une vente de confiserie sera proposée.

Pour ces deux jours, toutes les entrées seront majorées de 0,50 € soit 4 euros pour les entrées réduites et 5 euros pour les entrées adultes en faveur du Téléthon. Les bénéficiaires des assiettes anglaises et les confiseries seront également entièrement reversés.

Rappel

Ciné "C" propose deux sortes de cartes :

La carte d'adhésion familiale au prix de 8 euros, valable un an et permettant à toute la famille un tarif unique 3,50 euros.

La carte de membre bienfaiteur au prix de 5 euros qui vous permet de devenir membre de l'association et d'obtenir une réduction sur les soirées exceptionnelles et les trois jours de ciné "C" dans les vignes.

Lundi 14 novembre 18h30

petite salle Assemblée générale

L'équipe de ciné "C" vous remercie vivement pour votre soutien et vous espère nombreux à nos rendez-vous.



Téléthon 2005

**Vendredi 2 décembre
à partir de 17h
et le samedi matin**

**A la salle municipale
place de la mairie**

- Vide grenier, bourse aux vêtements
- Vente de CD "la Compil des ados"
- Vente de reproduction de cartes postales anciennes
- Vente d'enveloppes pré affranchies en francs
- Vente de billets de tombola pour la valise de timbres
- Vente de calendriers personnalisés par le club informatique

Vendredi soir

- Vente de bougies pour l'illumination de la fontaine
- Apéritif dînatoire place Max AUBERT avec DJ "Marc animation"

Samedi 3 décembre matin

- Sur le marché : Stands des associations du village
- Au club informatique
- A l'espace multimédia: Matinée avec accès sur Internet pour 1 Euro la demi heure

Samedi après midi

- Marche du Téléthon à 14h30 (réservations et renseignements à la maison du tourisme) 10 km

- 17h30 Grand loto dans les 3 cafés

- 19h30 à la petite salle des fêtes Apéritif suivi de la potée aux choux (réservation et renseignements à la maison du tourisme (04 90 30 78 35))

- Repas animé par Mélodie Show
- Tirage de la tombola de la valise de timbres
- Vente aux enchères des objets insolites du club des ados.





NOVEMBRE

Ciné « C »

MARDI 1^{ER}

- 18h Zaina, cavalière de l'Atlas
- 21h Le parfum de la dame en noir

MARDI 15

- 18h Ciné débat : le cauchemar de Darwin
- 21h Entre ses mains

MARDI 29

- 21h Oliver Twist

MERCREDI 30

- 14h Harry Potter et la coupe de feu

SAMEDI 12

- Vernissage de l'exposition de peinture de Michel Conil à l'espace culturel à 18h30
Exposition jusqu'au 30 décembre

11 / 12 / 13

- Salon «Antiquités Brocante» à la salle Camille Farjon - Renseignements : 04 75 26 06 59

LUNDI 14

- Don du sang.

SAMEDI 19

- Soirée des Primeurs à la salle Camille Farjon.

SAMEDI 19

- Centre de Musique - Journée «portes ouvertes» de 10 H à 16 H à la salle municipale..

DIMANCHE 20

- Concert gratuit «les Voix provençales» / 15h30 - Eglise paroissiale

DÉCEMBRE

LES 2 ET 3 Téléthon 2005

JEUDI 8 à 18h à la Bibliothèque : rencontre avec Anne Simonet-Avril, journaliste et auteur de «Lavandes» et «Au pays des Olives», dédicace

SAMEDI 17

- Souper de Noël
- 30^e anniversaire Foyer de l'Amitié

VOIX PROVENÇALES

A l'occasion de la fête de sainte Cécile, un concert gratuit sera donné à l'église paroissiale le dimanche 20 novembre 2005 à 15h30.

Si nous avons déjà eu le privilège d'écouter les Voix Provençales à Ste Cécile, il y a quelques années, c'est avec le même plaisir que nous les accueillerons cette année encore.

La Chorale des Voix Provençales a pris son envol musical en octobre 1984, sous l'impulsion d'une quinzaine de jeunes garçons et filles de l'aumônerie du lycée de Tarascon qui rassemblés autour du directeur actuel Pierre Pous, donnèrent au groupe le caractère familial et amical dont il ne se départira jamais.

La Chorale des Voix Provençales, forte maintenant d'une centaine de personnes de tous horizons et de tous âges, aime à se produire dans un répertoire très éclectique permettant de séduire tout public appréciant, recherchant ou découvrant les motets de la Renaissance, les grands auteurs classiques, religieux ou profanes, les négro spirituals, les chansons contemporaines ou folkloriques.

Les échanges musicaux, concerts donnés en France et à l'Etranger leur permettent de trouver de nouveaux genres artistiques.

Chanter dans la joie et le rythme de la vie telle est la mission des Voix Provençales.

Venez nombreux découvrir la gaieté du Chant Choral.

CALENDRIER LOTOS 2005/2006

NOM DE L'ASSOCIATION	DATE	LIEU	HORAIRES
CECILY'S MAJORS	29/10/2005	Salle Camille Farjon	20 H 30
TELETHON (Comité des Fêtes)	03/12/2005	3 cafés	18 H
FOYER DE L'AMITIE	08/12/2005	Salle des Fêtes	14 H
LE SOU DES ECOLES	10/12/2005	Salle Camille Farjon	20 H 30
RACING CLUB PROVENCE	17/12/2005	Salle des Fêtes	20 H 30
LA BOULE CÉCILIENNE	18/12/2005	3 cafés	18 H
RACING CLUB PROVENCE	01/01/2006	3 cafés	18 H
TOP TONIC + JUDO CLUB	14/01/2006	Salle des Fêtes + cafés	20 H 30
LES VIEUX CRAMPONS CÉCILIENS	15/01/2006	3 cafés	18 H
LA RAQUETTE CÉCILIENNE	21/01/2006	Salle des Fêtes	20 H 30
LA PAROISSE	29/01/2006	Salle des Fêtes	14 H



e.i.m. leblanc
Groupe Bosch

EAU CHAUDE
CHAUFFAGE GAZ

www.eim-leblanc.fr

Atelier d'Architecture
Jean-Paul MASSOT
E.U.R.L.



Jean-Paul MASSOT
Architecte D.P.G. - Urbanisme "Maître d'Art"
POLITIQUE DE LA VILLE, REQUALIFICATION URBAINE, REHABILITATION

33 bd Gambetta - BP 70 134 13040 V. Toulon Arignon cedex
tél. 04 90 26 03 08
fax. 04 90 26 12 80

jp.massot@wanadoo.fr www.atelarch.com jeanpaulmassot.com



S.E.G.A. Jean-Luc ALARCON

tél. 04 90 30 71 09
fax 04 90 30 78 63

**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE - CHAUFFAGE - PLOMBERIE
SANITAIRE - DÉPANNAGE - INSTALLATION ...**

84290 Sainte-Cécile-les-Vignes

TRAVAUX PUBLICS - V.R.O. - CARRIÈRES

TEYSSIER

LOTISSEMENTS
ASSAINISSEMENT
ADDITION D'EAU
TRAVAUX P.T.T./E.D.F./G.D.F.

TEYSSIER PÉREZ & FÈRES
Avenue Maréchal Foch - BP 31 - Valson-la-Romane
tél. 04 90 35 03 39 / fax. 04 90 35 27 82
www.tsftee.fr

TPR ROUVIERE S.A.

TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT
TRAVAUX EDF & TELECOM
ADDITION D'EAU
TRAVAUX D'HYGIENE PUBLIQUE
MAÇONNERIE GÉNÉRALE

420 - Route de Conant - 84290 Sainte-Cécile-les-Vignes
tél. 04 90 30 80 54
fax. 04 90 30 74 40

Directeur de publication : Max IVAN, Maire, assisté de Sébastien MAKOWSKI, conseiller municipal, vice-président de la Commission Communication et Technologie Nouvelle.
Rédactrice en Chef : Claire BRÉSOLIN, conseillère municipale.
Comité de rédaction : Agnès VINCENT, Denise VISEUR, Jean FLOUR, André TOURNILLON, Vincent FAURE, Louis CHALIER, Pascal CROZET, Jean-Marc VISEUR, Nicolas FOUILLEUL.
Coordination de rédaction : Mairie - Espace Culturel, place Max Aubert
04 90 30 78 35 - e-mail : info@sainte-cecile.org
Photographies : Isabelle CROZET, Jean FLOUR.
Maquette : Dimension Bollène
04 90 40 12 89